

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois d'octobre en l'an deux mille dix-neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame Christiane Couture

Présence de 0 citoyen.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 03 septembre 2019
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Démission de Mme Amélie Huot, secrétaire à temps partiel régulier
 - Demande d'adhésion au Programme de réhabilitation de l'environnement
 - Servitude implantation d'un sentier piétonnier et d'une virée pour automobiles – Monsieur Claude Picard
 - Servitude implantation d'un sentier piétonnier – Commission scolaire des Navigateurs
 - Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)
 - Procédure de gestion du Fonds réservé « Surplus affecté association loisirs »
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

 - État du coût net des travaux et financement (Règlement 530-2014)
 - État du coût net des travaux et financement (Règlement 562-2017)
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Démission de M. Marin Lafleur, pompier volontaire
- 6) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
 - Démission de Mme Gabrielle Lemay
- 7) Voirie
 - Soumission(s) et octroi de contrat
 - Déneigement et déglacage des stationnements
 - Rapiéçage mécanique des voies de circulation
 - Décompte progressif n° 2 final (Les Entreprises Lévisiennes inc.)
 - Réfection rue Legendre (section des Saules)
 - Décompte progressif n° 1 (Transport Beurivage inc.)
- 8) Hygiène du milieu

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

- Demande de contribution gouvernementale

Dégrilleur

- Mandat étude préliminaire

9) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2019
- Nomination d'un membre
- Proposition de modification au Règlement de zonage n° 389-2007

Second projet de règlement n° 612-2019 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (piscines résidentielles)

- Assemblée publique
- Adoption
- Avis de motion

Second projet de règlement n° 613-2019 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (commerces, services et industries en zone agricole)

- Assemblée publique
- Adoption
- Avis de motion

Projet de règlement n° 614-2019 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (enseigne commerciale)

- Adoption
- Avis de motion

10) Loisirs et culture

Hôtel de ville

- Décompte progressif n° 2 (C.J. Picard inc.)

Pavillon de services

- Acceptation des travaux et paiement – Pavage mécanique

11) Varia

Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix

- Démission d'un membre

Comité d'embellissement

- Dépôt d'un procès-verbal

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

265-2019 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

266-2019 **PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 03 SEPTEMBRE 2019**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 03 septembre 2019 avec modifications mineures et transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

267-2019 **COMPTES À PAYER**

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE SEPTEMBRE 2019

SALAIRES BRUTS DU 25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2019	MAIRE ET CONSEILLERS	24 757.76
	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	17 006.65
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, ÉLECTION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, DÉN., MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, PAT/EXTÉRIEURE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	38 621.35
	AVANTAGES SOCIAUX	9 185.76
	SOUS-TOTAL	89 571.52
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE SEPTEMBRE 2019		
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
TOTAL		89 571.52

COMPTES PAYÉS DE SEPTEMBRE 2019 – RATIFICATION

Nom	# Grand-livre	Description	Montant	Référence
BETTY LAVOIE			45.63	
	123475008	T/JEUX ACTIVITES SPECIALES	45.63	REBOURSEMENT T/JEUX 2019
CARQUEST CANADA LTEE			356.37	
	222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	356.37	CRIC À PLANCHER
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES			221.00	
	551388000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	221.00	REMISE AOÛT 2019
ÉLIZABETH MÉNARD			168.75	
	123475008	T/JEUX ACTIVITES SPECIALES	168.75	REBOURSEMENT T/JEUX 2019
FLEETCOR CANADA MASTERCARD			278.49	
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	23.93	ESSENCE INCENDIE
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	45.43	ESSENCE INCENDIE
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	61.75	ESSENCE INCENDIE
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	44.35	ESSENCE INCENDIE
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	47.60	ESSENCE INCENDIE
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-2.57	ESCOMPTE ULTRAMAR
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	58.00	ESSENCE INCENDIE
HYDRO-QUEBEC			2 125.84	
	270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	144.89	SERVICE MI-JUIN À MI-AOÛT 2019
	241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	183.71	SERVICE MI-JUIN À MI-AOÛT 2019
	222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	262.28	SERVICE MI-JUIN À MI-AOÛT 2019
	234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	28.35	SERVICE MI-JUIN À MI-AOÛT 2019
	232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	137.15	SERVICE MI-JUIN À MI-AOÛT 2019
	241502681	ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	32.92	SERVICE MI-JUIN À MI-AOÛT 2019
	234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.28	SERVICE JUILLET & AOÛT 2019
	234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	153.98	SERVICE AOÛT 2019
	234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.28	SERVICE JUILLET & AOÛT 2019
	241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 140.00	SERVICE MI-AOÛT À MI-SEPTEMBRE 2019
INTERFAS EN FIDUCIE			1 354.33	
	551387000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 354.33	POLICE NO. 4884 SEPTEMBRE 2019
LES ENTREPRISES D. AUBIN & FILS			2 468.71	
	241400522	ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	31.53	PELOUSES 2019 4/5
	270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 427.50	PELOUSES 2019 4/5
	270151522	ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	84.06	PELOUSES 2019 4/5
	241501522	TER. S/LECLERC LAFLEUR BATEAU	37.01	PELOUSES 2019 4/5
	270151522	ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	39.02	PELOUSES 2019 4/5
	270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	229.66	PELOUSES 2019 4/5
	270151522	ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	105.08	PELOUSES 2019 4/5
	241301522	ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	60.04	PELOUSES 2019 4/5
	222001522	ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	52.54	PELOUSES 2019 4/5
	241200522	ENTR. TERRAIN USINÉ D'EAU	90.06	PELOUSES 2019 4/5
	270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	171.12	PELOUSES 2019 4/5
	270151522	ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	75.05	PELOUSES 2019 4/5
	232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	66.04	PELOUSES 2019 4/5
M.R.C. DE LOTBINIERE			26 449.17	
	222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	3 411.68	QUOTE-PART 2019 SÉCURITÉ INCENDIE 4/4
	245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIRE	8 808.72	QUOTE-PART 2019 ENFOUISSEMENT SANITAIRE 9/12
	215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 314.02	QUOTE-PART 2019 ÉVALUATION FONCIÈRE 9/12
	249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	7 914.75	QUOTE-PART 2019 VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 3/4
MARTIN MÉTIVIER			56.25	
	123475008	T/JEUX ACTIVITES SPECIALES	56.25	REBOURSEMENT T/JEUX 2019
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC			16 364.16	
	5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 204.70	REMISE AOÛT 2019
	5513825000	RQAP A PAYER	758.17	REMISE AOÛT 2019
	5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	2 591.91	REMISE AOÛT 2019
	5513850000	R.R.Q. A PAYER	5 656.42	REMISE AOÛT 2019
	5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	190.00	REMISE AOÛT 2019
	5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	5 962.96	REMISE AOÛT 2019
NORA BYRNE			2 280.00	
	270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	2 280.00	COURS YOGA RETRAITÉS & YOGA POUR TOUS 1/2

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

PAGES JAUNES		136.72	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	136.72	SERVICE SEPTEMBRE 2019
POSTES CANADA		185.34	
270150321	TIMBRES POSTES - LOISIRS	46.34	AVIS NO. 275
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	11.61	AVIS NO. 275
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	127.39	AVIS NO. 275
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		418.20	
241400521	ENTR. & REP. - DEGRILLEUR	12.63	CIMENT PLASTIQUE
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	10.33	AMPOULE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	275.92	CLÉ À CHOCS 20V
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	33.34	LOCATION REMORQUE POUR RETOUR JEUX GONFLABLES
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	36.75	TOURNE-ÉCROU & ENSEMBLE EMBOUTS
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	49.23	PEINTURE & PINCEAU POUR CADRES DE FENÊTRES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		6 795.50	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 737.20	REMISE AOÛT 2019
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	190.00	REMISE AOÛT 2019
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	4 868.30	REMISE AOÛT 2019
TELUS COMMUNICATIONS INC.		817.75	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	251.26	SERVICE SEPTEMBRE 2019
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.47	SERVICE SEPTEMBRE 2019
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.44	SERVICE SEPTEMBRE 2019
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	102.93	SERVICE SEPTEMBRE 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.45	SERVICE SEPTEMBRE 2019
261000331	TELEPHONE-URBANISME	104.09	SERVICE SEPTEMBRE 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	223.11	SERVICE SEPTEMBRE 2019
VIDÉOTRON LTÉE		132.17	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE SEPTEMBRE 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	44.06	SERVICE SEPTEMBRE 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE SEPTEMBRE 2019

TOTAL : 60 654.38

COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2019

ALEXANDRA VAUDREUIL		300.00	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	300.00	COURS CARDIO BOXE 1/2
AUDIO CINÉ FILMS INC.		52.89	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	52.89	TRANSPORT FILM (UGLYDOOLS)
BIONEST		284.09	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	284.09	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BUROPLUS ST-EX		434.78	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	75.75	ACHAT TROUSSE PREMIERS SOINS PAVILLON
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	8.69	ENVELOPPES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	122.86	COUVERTURE, ENVELOPPES, ADHÉSIF, STYLOS (12) & PAPIER PHOTOCOPIEUR
261000670	URBANISME - PAPETERIES	54.95	CLÉS USB POUR COMITÉ D'URBANISME (5)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	172.53	TABLEAU, MARQUEURS, RUBAN COLLANT, RELIEURS (2), & PAPIER PHOTOCOPIEUR
CAM-TRAC BERNIERES INC.		20.26	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	20.26	PIÈCE POUR SOUFFLEUR
CARQUEST CANADA LTEE		369.58	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	369.58	DÉVIDOIR POUR ARROSER LES FLEURS
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC		64.51	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	64.51	MISE À JOUR TOME 5 SIGNALISATION ROUTIÈRE
COFFRAGE S.BLANCHET INC.		5 231.36	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T.J.	5 231.36	ACHAT BORNES STATIONNEMENT PAVILLON
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS		275.33	
123471000	LOC. SALLE - CEN. COMMUNAUTAIR	275.33	LOCATION SALLE (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
CÔTÉ FLEURY		852.25	
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	852.25	RÉPARATION PORTE TOILETTE FEMMES
DENEIGEMENT LAURIER INC.		2 098.29	
232000621	ENTR. REPAR. - VOIRIE	2 098.29	NIVELER LES RANGS
DICOM EXPRESS		66.68	
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	20.12	FRAIS TRANSPORT POMPE DOSEUSE
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	24.25	FRAIS TRANSPORT ÉQUIPEMENTS POMPIERS
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	22.31	FRAIS TRANSPORT ÉQUIPEMENTS POMPIERS
DISTNET INC.		10 279.14	
2305050721	AMELIOR. INSTALL. RESEAU EGOUT	2 029.31	NETTOYAGE (RUE PICARD)
2305050721	AMELIOR. INSTALL. RESEAU EGOUT	8 249.83	NETTOYAGE & INSPECTION CONDUITES PLUVIALES & REGARDS
ECO VERDURE		419.83	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	419.83	AÉRATION T/MINI-SOCCER ÉCLAIRÉ 1/1
EQUIPEMENT MEDI SECUR		548.78	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	548.78	COLLIERS (2), COUVERTURES (20), MASQUES (2), ET GANTS (4)
EUROFINS ENVIRONEX		340.68	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	340.68	ANALYSE D'EAU
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		607.60	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	102.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.00	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	56.50	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	110.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	99.68	ESSENCE SILVERADO
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	45.30	DIESEL KUBOTA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	35.01	DIESEL KUBOTA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	59.00	DIESEL KUBOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	-7.89	ESCOMPTE ULTRAMAR
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		28.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	28.00	AVIS DE MUTATION
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		17 665.42	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	171.81	SERVICE SUPPLÉMENTAI RE
270150446	VIDANGES - PARC J. G. FOURNIER	293.16	SERVICE AOÛT 2019
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	6 046.68	SERVICE AOÛT 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	10 788.61	SERVICE AOÛT 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	365.16	SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

GROUPE CASTONGUAY INC.		235.70	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	137.97	REPLACER LUMINAIRE (RUE PRINCIPALE)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	97.73	RÉPARATION MINUTERIE AU PARC PLANCHES À ROULETTES
HYDRO-QUEBEC		2 991.79	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 086.52	SERVICE MI-AOÛT À MI-SEPTEMBRE 2019
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 905.27	SERVICE MI-AOÛT À MI-SEPTEMBRE 2019
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		2 895.42	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 625.18	RÉPARER VALVE (COIN RUE LAUZÉ & ROUTE 132)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 270.24	TRANSPORT DE GRAVIER DANS LES RANGS
LES MAGASINS KORVETTE LTEE		101.53	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	30.50	ACCESSOIRES GALA T/JEUX
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	68.97	ACHAT CAFETIÈRE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	2.06	FILTRE CAFETIÈRE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		185.48	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	74.39	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	111.09	ACHATS VOLUMES
MELIOR MEDIA INC.		970.38	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	650.75	PUBLICITÉ SEMAINE DES MUNICIPALITÉS
213000341	PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	319.63	RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		7 042.31	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	1 461.43	HON. PROF. DOSSIER ACCÈS À L'INFORMATION
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	1 101.46	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
232000412	SERV. JURIDIQUE VOIRIE	1 294.33	HON. PROF. DOSSIER VOIRIE
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	1 588.67	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	840.75	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	755.67	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE		16 222.00	
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	7 731.00	QUOTE-PART DÉFICIT 2019 2/2
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	8 491.00	QUOTE-PART DÉFICIT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
PG SOLUTIONS INC.		560.51	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	560.51	FORMATION MISE EN ROUTE À DISTANCE ACCÈS CITÉ LOISIRS (9-08-2019)
PHARMACIE STE-CROIX INC.		10.69	
241300635	PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	10.69	ACHATS DIVERS USINE D'EAU
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		53.53	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	53.53	PIÈCES POUR POMPES DOSEUSE DE CHLORE
PRODUITS CAPITAL		804.17	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	404.17	PRODUITS D'ENTRETIEN
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	400.00	PRODUITS D'ENTRETIEN
QUILLORAMA DUPLESSIS INC.		319.21	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	319.21	SORTIE QUILLES T/JEUX
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		124.12	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	59.87	SOLVANT POUR RAPIÉÇAGE
270120526	ENTR. MACH. OUTILL. EQUIP. C/COM	29.78	CLÉ PORTE AVANT HÔTEL DE VILLE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	34.47	ABAT POUSSIÈRE 2E RANG OUEST
RAY-CAR		2 037.06	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	2 037.06	RÉPARATION VANNE D'AQUEDUC (COIN RUES PRINCIPALE & LAUZÉ)
SANI-JOHN INC.		1 195.70	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	597.85	LOCATION DE TOILETTE (PARC DÉTENTE) DU 12-07 AU 5-09-2019
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	597.85	LOCATION DE TOILETTE (PARC GÉRARD-CHABOT) DU 12-07 AU 5-09-2019
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		520.34	
222000442	SERV. RECUS ENT. MUNICIPALITÉS	520.34	REMBOURSEMENT FACTURE NUMÉRO 4196
SOLUTIONS NEXARTS INC.		10.35	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	10.35	FRAIS PLATE-FORME QIDIGO
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		129.62	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	57.10	ACHATS DIVERS T/JEUX
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	9.88	SUCRE & CRÈME À CAFÉ
222000650	PIÈCES & ACCESSOIRES- INCENDIE	55.86	PRODUITS NETTOYANTS
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	6.78	CRÈME À CAFÉ
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		220.75	
259000451	LOCATION ALARME PAVILLON	220.75	FRAIS DE RACCORDEMENT À LA CENTRALE DE SURVEILLANCE DU 20-09-2019 AU 20-09-2020
TELLUS MOBILITE		263.58	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.54	SERVICE SEPTEMBRE 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	81.55	SERVICE SEPTEMBRE 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	59.56	SERVICE SEPTEMBRE 2019
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE SEPTEMBRE 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53	SERVICE SEPTEMBRE 2019
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE SEPTEMBRE 2019
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE SEPTEMBRE 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	5.34	SERVICE SEPTEMBRE 2019
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		235.99	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	235.99	PHOTOCOPIES DU 11-08 AU 10-09-2019
TR RÉFRIGÉRATION		584.48	
270120526	ENTR. MACH. OUTILL. EQUIP. C/COM	584.48	RÉPARATION FRIGIDAIRE SALLE ROBERT-DAIGLE
TRAFIC INNOVATION		5 131.33	
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	5 131.33	AFFICHEUR DE VITESSE
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		2 089.03	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	2 089.03	POMPE DOSEUSE PERMANGANATE
VIDÉOTRON LTÉE		76.98	
222000331	TEL. 2464, INTERNET & PAGETS (9)	76.98	SERVICE OCTOBRE 2019
		TOTAL : 84 951.52	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 11-2019

268-2019

DÉMISSION DE MME AMÉLIE HUOT, SECRÉTAIRE À TEMPS PARTIEL RÉGULIER

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 30 septembre 2019 de Mme Amélie Huot à titre de secrétaire à temps partiel régulier (30 heures) depuis le 05 juin 2013 pour la municipalité de Sainte-Croix.

Il est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années à titre de secrétaire à temps partiel régulier pour la municipalité de Sainte-Croix.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

269-2019

DEMANDE D'ADHÉSION AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU la réception de cinq demandes d'adhésion conformes à la réglementation au Programme de réhabilitation de l'environnement de la municipalité;

ATTENDU QU'un montant de 400 000 \$ a été attribué à ce programme;

ATTENDU QUE jusqu'à maintenant, un montant de 100 909,07 \$ a été versé;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à verser le montant admissible au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'il a été demandé.

- Lot 3 591 316; 14 542,62 \$
- Lot 3 591 311; 11 000,00 \$
- Lots 3 591 654 et 4 268 896; 20 000,00 \$
- Lot 3 591 232; 20 000 \$
- Lot 3 590 719; 15 176,71 \$

270-2019

SERVITUDE IMPLANTATION D'UN SENTIER PIÉTONNIER ET D'UNE VIRÉE POUR AUTOMOBILES – MONSIEUR CLAUDE PICARD

ATTENDU QUE Monsieur Claude Picard possède les terrains visés, étant formés des lots numéros 3 592 612, 3 590 821 et 4 473 440;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser une partie des lots mentionnés appartenant au propriétaire pour y aménager et entretenir un sentier piétonnier et une virée pour automobiles;

ATTENDU QUE le projet vise à aménager et entretenir un sentier piétonnier reliant l'école secondaire Pamphile-Le May à la rue Barbin et une virée pour automobiles au bout de la rue Barbin;

ATTENDU QUE le propriétaire, soit M. Claude Picard, offre les servitudes à titre gratuit;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à assumer les coûts d'implantation, d'entretien et réparation du sentier piétonnier et de la virée pour automobiles;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à maintenir une assurance responsabilité;

ATTENDU QUE la municipalité acquittera les frais et honoraires de l'acte de servitude, de sa publication et des copies pour les parties ainsi que les frais d'arpenteur-géomètre;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'entériner l'entente intervenue entre les parties le 5 septembre 2019 et de mandater Me Émile Brassard, notaire, à préparer l'acte de servitude.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer l'acte notarié de servitude

271-2019

SERVITUDE IMPLANTATION D'UN SENTIER PIÉTONNIER – COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Navigateurs possède le terrain visé, étant formé du lot numéro 3 590 820;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser une partie du lot mentionné appartenant au propriétaire pour y aménager et entretenir un sentier piétonnier;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

ATTENDU QUE le projet vise à aménager et entretenir un sentier piétonnier reliant la voie de circulation entourant le bâtiment de l'école secondaire Pamphile-Le May à la rue Barbin;

ATTENDU QUE le propriétaire, soit la Commission scolaire des Navigateurs, offre la servitude à titre gratuit;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à assumer les coûts d'implantation, d'entretien et réparation du sentier piétonnier;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à maintenir une assurance responsabilité;

ATTENDU QUE la municipalité acquittera les frais et honoraires de l'acte de servitude, de sa publication et des copies pour les parties ainsi que les frais d'arpenteur-géomètre;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'entériner l'entente intervenue entre les parties le 5 septembre 2019 et de mandater Me Émile Brassard, notaire, à préparer l'acte de servitude.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer l'acte notarié de servitude

272-2019

PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU (FIMEAU)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement **QUE** :

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

La Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

La municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU;

La Municipalité désigne madame France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs à son projet.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

273-2019

PROCÉDURE DE GESTION DU FONDS RÉSERVÉ « SURPLUS AFFECTÉ ASSOCIATION LOISIRS »

ATTENDU la résolution numéro 205-2019;

ATTENDU QU'une procédure de gestion du Fonds réservé « surplus affecté association loisirs » est requise afin de bien gérer les fonds remis à la municipalité suite à la dissolution de l'Association des loisirs et de la culture de Sainte-Croix;

ATTENDU le projet de procédure de gestion annexé aux présentes;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter le projet de procédure de gestion comme s'il était au long cité.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

274-2019

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE SEPTEMBRE 2019

SALAIRES BRUTS DU 25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2019	ADMINISTRATION (DIRECTION)	3 923.36
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	12 079.84
	AVANTAGES SOCIAUX	2 216.89
	SOUS-TOTAL	18 220.09
<u>INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE SEPTEMBRE 2019</u>		
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	18 220.09

COMPTES PAYÉS DE SEPTEMBRE 2019 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	40.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	40.00	REMISE AOÛT 2019
INTERFAS EN FIDUCIE	1 373.01	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 373.01	POLICE NO. 4884 SEPTEMBRE 2019
LAMBERT PASCALE	700.53	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	700.53	ACHATS RESTAURANT
LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS	126.09	
270161522 ENTR. & REPARATION- TERRAIN	126.09	PELOUSES 2019 4/5
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	656.30	
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	236.36	REMISE AOÛT 2019
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	20.00	REMISE AOÛT 2019
5513850000 R.R.Q. A PAYER	264.92	REMISE AOÛT 2019
5513820000 RQAP A PAYER	34.42	REMISE AOÛT 2019
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	51.97	REMISE AOÛT 2019
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	48.63	REMISE AOÛT 2019
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	211.03	
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	86.17	ACCESSOIRES PEINTURE
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	20.61	ACCESSOIRES RÉPARATION
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	60.84	ACCESSOIRES PEINTURE
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	17.66	ACCESSOIRES PEINTURE
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	25.75	ACCESSOIRES RÉPARATION
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	289.62	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	81.78	REMISE AOÛT 2019
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	20.00	REMISE AOÛT 2019
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	187.84	REMISE AOÛT 2019
TELUUS COMMUNICATIONS INC.	294.25	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	294.25	SERVICE SEPTEMBRE 2019
Paiement : 3 690.83	TOTAL : 3 690.83	

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

COMPTES À PAYÉS DE SEPTEMBRE 2019

BENOIT JALBERT INC.		373.67	
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	373.67	ENTRETIEN CONDENSATEUR
BENOIT LABERGE		200.00	
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	200.00	BOTTES DE TRAVAIL
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE		5 295.22	
270181610	ACHATS - BAR	3 533.71	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	2 239.94	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	-478.43	CRÉDIT ACHATS BAR
BUROPLUS ST-EX		2 224.73	
2308700726	IMM. AMEUB. ÉQUIP. BUR. ADMIN.	1 860.30	MOBILIER DE BUREAU
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	282.81	CARTOUCHES D'IMPRIMANTE (3)
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	81.62	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
CHOQUETTE CKS		126.47	
270166526	ENTR. & REP. - EQUIP. BAR	126.47	RÉPARATION FRIGIDAIRE & PLAQUE RESTAURANT
DISTRIBUTION CHRISTIAN BOISVERT		12.00	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	12.00	BOUTEILLES D'EAU (2)
HELENE POULIN		91.80	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	91.80	FRAIS DE DÉPLACEMENT SEPTEMBRE 2019
HÉLÈNE POULIN PETITE CAISSE		296.42	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	66.78	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	13.79	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	23.00	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR. LIVRE	58.48	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
270125321	TIMBRES-POSTES	45.00	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	31.89	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
270131527	ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATIQUE	57.48	RENFOUJEMENT PETITE CAISSE
IMPÉRIAL SNACKING & ÉQUIPEMENT		626.55	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	626.55	ACHATS RESTAURANT
KORVETTE		58.98	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	19.51	LINGE VAISSELLE RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	29.28	POUBELLES (3)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.19	ACHATS RESTAURANT
LAMBERT PASCALE		12.60	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	12.60	FRAIS DÉPLACEMENT SEPTEMBRE 2019
LIRETTE DACTYLO SERVICE INC.		1 392.34	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 086.51	ACHAT CAISSE RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	305.83	ACHAT TIROIRS CAISSE & PAPIER
PHARMACIE STE-CROIX INC.		12.04	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	14.34	ACHAT ARTICLES PREMIERS SOINS
270180610	ACHATS - RESTAURANT	9.19	PRODUIT D'ENTRETIEN
270180610	ACHATS - RESTAURANT	-11.49	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		255.82	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	255.82	RÉPARATION ROBINET SALLE DE BAIN
PRODUITS CAPITAL INC.		1 559.18	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	599.99	PRODUITS D'ENTRETIEN & ÉQUIPEMENT
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	959.19	PRODUITS D'ENTRETIEN & ÉQUIPEMENT
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		391.84	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	49.42	ARTICLES PEINTURE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	54.03	ACRYLIQUE LATEX
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	26.42	PANNEAU ÉCLAIRAGE ACRYLIQUE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	49.60	ROULEAU ARMATURE (2), PILES (4) & RUBAN À MASQUER (2)
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	29.87	ÉQUERRE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	-6.90	CRÉDIT ÉQUERRE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	39.05	AMPOULES LED (2)
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	36.91	VINYLE COLLANT, RALLONGE & ANNEAU À CLÉS (2)
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	84.74	BARRURE PORTE BUREAU
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	28.70	GANTS & VINYLE COLLANT
ROBERT BOILEAU INC.		6 839.87	
270170454	FORMATION, COURS DU PERSONNEL	2 085.65	FORMATION SURFACEUSE
270166526	ENTR. & REP. - EQUIP. BAR	754.23	LIGNAGE GLACE
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	999.99	LIGNAGE GLACE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	1 000.00	LIGNAGE GLACE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	1 000.00	LIGNAGE GLACE
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	1 000.00	LIGNAGE GLACE
ROULEMENT TECHNO INC.		327.79	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	299.74	ACHAT COLLET ARÉNA
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	28.05	COLLETS RÉPARATION BOYAU D'ARROSAGE
SHAW DIRECT		51.62	
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	51.62	SERVICE SEPTEMBRE 2019
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.		217.28	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	95.51	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	121.77	ACHATS RESTAURANT
TELUS MOBILITÉ		58.02	
270125331	TÉLÉPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE SEPTEMBRE 2019
TOTAL : 20 424.24			

**MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION
DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A**

275-2019

**ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT
(RÈGLEMENT 530-2014)**

ATTENDU la résolution numéro 104-2019;

Dépenses :

- Honoraires professionnels (Norda Stelo inc.)	163 095,94 \$
- Test d'écoulement borne-fontaine (Norda Stelo inc.)	1 207,24 \$
Sous-total :	164 303,18 \$

(-) Retour de taxes (TPS)	-7 145,17 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-7 127,32 \$

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

<u>Coût net du projet :</u>	150 030,69 \$
(-) Fonds activités financières 2018	1 102,69 \$
<u>Financement permanent requis :</u>	<u>148 928,00 \$</u>
<u>Financement règlement numéro 530-2014 :</u>	<u>148 928,00 \$</u>

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un déficit au montant de 1 102,69 \$ au règlement d'emprunt numéro 530-2014.

276-2019

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT (RÈGLEMENT 562-2017)

ATTENDU la résolution numéro 105-2019;

Dépenses :

- Publication SEAO (Média Transcontinental S.E.N.C.)	1 614,53 \$
- Contrat (Le Groupe Drumco Construction inc.)	1 946 100,47 \$
- Honoraires professionnels (Norda Stelo inc.)	54 243,49 \$
- Branchement électrique (Hydro-Québec)	3 230,80 \$
- Travaux tuyauterie eau chaude (Plomberie Ste-Croix inc.)	2 414,48 \$
- Intérêts emprunt temporaire	18 510,95 \$
Sous-total :	2 026 114,72 \$
(-) Retour de taxes (TPS)	-87 305,98 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-87 087,84 \$

Coût net du projet : **1 851 720,90 \$**

(-) Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, Volet Fonds pour les petites collectivités Contribution gouvernement du Canada (comptant)	- 638 645,00 \$
Contribution gouvernement du Québec (à recevoir 20 ans 638 645,00 \$)	

Financement permanent requis : **1 213 075,90 \$**

Financement règlement numéro 562-2017 : **1 277 300,00 \$**

Surplus au règlement d'emprunt : **64 224,10 \$**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un surplus libre au montant de 64 224,10 \$ au règlement d'emprunt numéro 562-2017.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

277-2019

DÉMISSION DE M. MARIN LAFLEUR, POMPIER VOLONTAIRE

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 30 août 2019 de monsieur M. Marin Lafleur à titre de pompier volontaire depuis le 11 juillet 2006.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Marin Lafleur et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service des incendies de Sainte-Croix.

SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

278-2019

DÉMISSION DE MME GABRIELLE LEMAY

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 11 septembre 2019 de madame Gabrielle Lemay à titre de premiers répondants de Sainte-Croix depuis le 01 mars 2016.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

VOIRIE

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

279-2019

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES STATIONNEMENTS

Trois (3) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>	
	3 ans	5 ans
➤ Les Entreprises J.F. Blanchet inc.	20 610,65\$	34 947,46 \$
➤ Ferme Roger Lambert et Fils S.E.N.C.	32 928,84 \$	55 417,95 \$
➤ Excavation Réjean Lemay inc.	34 464,91 \$	N/A

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises J.F. Blanchet inc. pour le prix de 34 947,46 \$, taxes incluses, pour une période de cinq (5) ans, selon la soumission présentée.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES VOIES DE CIRCULATION

280-2019

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 FINAL (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage mécanique des voies de circulation, selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 2 final d'une somme de 42 302,80 \$, taxes incluses, à Les Entreprises Lévisiennes inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 25205 datée du 13 septembre 2019 et au crédit numéro 25207 daté du 13 septembre 2019, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 19 mars 2019.

Une demande de subvention au ministère des Transports relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier est en attente d'acceptation.

RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)

281-2019

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (TRANSPORT BEAURIVAGE INC.)

ATTENDU la résolution numéro 227-2019;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Transport Beurivage inc., la somme de 47 216,78 \$ relativement aux travaux de réfection à la rue Legendre (section des Saules) selon la recommandation de « SNC-Lavalin inc. » datée 19 septembre 2019.

HYGIÈNE DU MILIEU

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018 (TECQ)

282-2019

DEMANDE DE CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement que la municipalité s'engage :

- à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- à approuver le contenu et autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- à attester par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

DÉGRILLEUR

283-2019

MANDAT ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

ATTENDU l'offre de service de la firme WSP Canada inc. datée du 18 septembre 2019 concernant une étude préliminaire afin d'évaluer l'état du dégrilleur et proposer des solutions pour un montant forfaitaire de 15 200,00 \$, taxes en sus;

ATTENDU QU'en option, une rencontre de présentation au conseil municipal est offerte en ajout pour un montant forfaitaire de 760,00 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de mandater la firme WSP Canada inc., à procéder à l'étude préliminaire au coût de 15 960,00 \$ incluant une présentation au conseil selon l'offre présentée.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2019

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 11 septembre 2019.

284-2019

NOMINATION D'UN MEMBRE

ATTENDU QU'il est requis, selon l'article 6 du règlement numéro 404-2007, de nommer cinq (5) personnes propriétaires ou locataires résidants sur le territoire de la municipalité au sein du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a présentement quatre (4) membres résidants sur le territoire de la municipalité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer monsieur Jules Bouchard pour agir au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité pour l'année en cours.

285-2019

PROPOSITION DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007

ATTENDU la proposition du comité consultatif d'urbanisme d'apporter la modification suivante au Règlement de zonage n° 389-2007 :

- Modifier l'article 12.2.1 intitulé Enseigne commerciale du Chapitre XII : Normes relatives aux enseignes.

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la modification demandée, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 612-2019 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 (PISCINES RÉSIDENTIELLES)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire sur le second projet de règlement numéro 612-2019. Monsieur Jean Lecours explique le projet.

286-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de préciser la distance devant être laissée libre entre une piscine et un bâtiment;

ATTENDU QUE le présent second projet de règlement vise notamment à assurer la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le sixième jour du mois de septembre 2019, le projet de règlement numéro 612-2019 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour d'octobre 2019 sur le projet de règlement numéro 612-2019 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 612-2019 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le second projet de règlement numéro 612-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le second projet de règlement numéro 612-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 612-2019.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 613-2019
AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007
(COMMERCES, SERVICES ET INDUSTRIES EN ZONE AGRICOLE)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire sur le second projet de règlement numéro 613-2019. Monsieur Jean Lecours explique le projet.

287-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié d'autoriser les commerces, services et industries associées aux activités agricoles ou forestières;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le sixième jour du mois de septembre 2019, le projet de règlement numéro 613-2019 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour d'octobre 2019 sur le projet de règlement numéro 613-2019 portant sur les sujets mentionnés en titre

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 613-2019 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le second projet de règlement numéro 613-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le second projet de règlement numéro 613-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 613-2019.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 614-2019 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 (ENSEIGNE COMMERCIALE)

Point reporté à une séance ultérieure.

LOISIRS ET CULTURE

HÔTEL DE VILLE

288-2019

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (C.J. PICARD INC.)

ATTENDU la résolution numéro 140-2018;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à C.J. Picard inc. la somme de 100 323,34 \$ \$, taxes incluses, concernant les travaux de réfection de l'hôtel de ville, selon la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 19 septembre 2019.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2019

289-2019

PAVILLON DE SERVICES

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT – PAVAGE MÉCANIQUE

ATTENDU la résolution numéro 083-2019;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les travaux de pavage mécanique du pavillon de services selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 13 644,69 \$ à Les Entreprises Lévisienne inc. telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 25187 datée du 13 septembre 2019.

VARIA

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX

290-2019

DÉMISSION D'UN MEMBRE

M. Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 02 septembre 2019 de Madame Imelda Lepage à titre de secrétaire du comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix depuis 2006.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la démission de madame Imelda Lepage et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein dudit comité.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe d'un procès-verbal du comité d'embellissement de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 11 mars 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

291-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 00 heures.

Jacques Gauthier

Christiane Couture, directrice générale
adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.